

**Communiqué de Presse des Présidents
De Districts de Football de la Ligue Centre-Val de Loire**

Les Présidents de Districts de Football de la Ligue Centre-Val de Loire tiennent, après l'Assemblée Générale de la Ligue du mercredi 31 octobre 2018, à apporter les précisions suivantes.

En effet les Présidents de Districts, suivant les statuts de la Ligue conforme aux directives statutaires de la Fédération Française de Football, sont **membres de droits** de la Ligue de Football Centre-Val de Loire.

A ce titre, les Présidents de Districts de la Ligue de Football Centre-Val de Loire, ont régulièrement fait valoir les droits des clubs des Districts et de leurs licenciés sur des dossiers de leur compétence, lors des réunions de Comité de Direction ou de Bureau de la Ligue.

Concernant la gestion quotidienne, elle n'est pas du ressort des Présidents de Districts, même s'il est admis que malgré plusieurs sollicitations sur l'aspect budgétaire de la part de Présidents de Districts, les réponses apportées auraient dû nous entraîner à une plus grande vigilance.

D'autre part, le pouvoir des Présidents de Districts s'il s'applique au niveau du Comité de direction avec le droit de vote et d'intervention comme tout autre membre, **aux Assemblées Générales, il est nul car les Présidents de Districts n'ont pas le droit de vote.**

Aux Assemblées Générales de la Ligue Centre-Val de Loire, le pouvoir en nombre de voix est d'environ 3705 voix partagées à 43,85 % par les clubs régionaux et nationaux et de 56,15% par les clubs de District.

La représentation des clubs de District s'effectue par une liste de délégués de clubs départementaux, elle comprend 12 membres titulaires (+ suppléants) par département et elle est élue par l'Assemblée Générale de District.

S'agissant de l'investissement immédiat, deux Présidents (Districts Cher et Indre-et-Loire) et un Vice-Président Délégué (District Loiret), vont s'impliquer au sein de la Commission des Finances. Cette disposition est une demande des présidents de Districts, à l'issue de la présentation des comptes au dernier Comité de Direction en présence du Commissaire aux Comptes.

Enfin, les Présidents de Districts, ne participent pas à l'institution dans la totale ignorance, et sont en capacité de déterminer les pistes les plus urgentes à exploiter, afin d'installer une administration plus efficace aussi bien sur la correction des finances que sur la réorganisation des ressources humaines.

La collaboration reste de rigueur au sein du collectif des Présidents de Districts, et nous sommes déterminés à soutenir, exclusivement et collectivement auprès des clubs, une liste qui aura un projet répondant aux critères de fonctionnement correspondant à nos valeurs et qui présentera des actions cohérentes et réalistes pour le règlement de la situation actuelle garantissant ainsi l'issue sereine d'une prochaine mandature en 2020.

Signataires :

**A.TEIXEIRA (District 18) - P. TROISY (District 28) – M. TOUCHET (District 36)
P. GALLE (District 37) - M. REBRIOUX (District 41) – B. BOURILLON (District 45)**